

Assemblée générale du 27 décembre 2024 Procès-verbal

Lieu : Restaurant Woodland – Ayent

<u>Présents</u> :	91 personnes dont 5 membres du Comité /282 membres de l'ASPA au 22 décembre 2024. Au niveau des voix, le Comité ne votant pas, il y aura 88 voix.
<u>Procurations, cause d'absence</u> :	2 personnes
<u>Absences excusées</u> :	> 40 personnes

A 17h10, le Président Daniel Gallay (DG) ouvre la séance. Il donne connaissance du repas (75 personnes) et s'informe s'il y a des vegan : 0. Il présente les invités Géraldine Overney (thèse sur l'implication des R2 dans la gouvernance communale), Stéphanie Dijkman (Directrice de l'OT), Christian Savioz (Conseiller communal d'Ayent), Alain Décaillet (Conseiller communal Arbaz), excuse Christophe Beney (Président de la commune d'Ayent).

Il rappelle les documents reçus par chacun, par mail :

- Ordre du jour en 12 points :
 1. Bienvenue, nomination des scrutateurs et déroulement de la séance
 2. PV AG du 28 décembre 2023
 3. Rapport du Président
 4. Rapport du trésorier et des vérificateurs
 - a. Rapport du trésorier
 - b. Rapport des vérificateurs
 5. Finances
 - a. Comptes annuels 2024
 - b. Décharge au Comité
 6. Cotisations 2025
 - a. Proposition du Comité
 - b. Vote
 7. Budget 2025
 - a. Proposition du Comité
 - b. Vote
 8. Élections
 - a. Président
 - b. Contrôleurs des comptes et suppléant
 9. Informations du Comité
 - a. Recherche de nouveaux membres pour le Comité de l'ASPA
 - b. Fête des 20 ans de l'ASPA
 - c. Partenariats
 10. Modification mineure de quelques articles des statuts
 11. Date de la prochaine séance
 12. Divers
- PV de l'Assemblée générale du 28 décembre 2023
- Comptes 2024 et rapport du Trésorier
- Budget 2025

1. Bienvenue, nomination des scrutateurs et déroulement de la séance

DG demande si l'ordre du jour est accepté tel quel

DG rappelle qu'il y aura 3 parties, la deuxième sera animée par Géraldine Overney, et la troisième par la Directrice de l'OT.

Les 2 scrutateurs sont nommés suite à leur accord :

- Mme Sylvie Hämmerli
- M. Pierre Gilliot

Accepté

2. PV AG du 28 décembre 2023

DG met en discussion le PV adressé par mail à tous les membres. La parole n'étant pas demandée, il est soumis au vote, remerciements à son auteur !

Accepté

Assemblée générale du 27 décembre 2024 Procès-verbal

Lieu : Restaurant Woodland – Ayent

3. Rapport du Président

DG remercie le Comité et son implication durant cette année écoulée :

Rapport d'activité 2024

Cette année 2024, le Comité s'est réuni à 9 reprises que ce soit en présentiel (plus efficace) ou lors de visioconférence. En plus des séances du Conseil d'Administration de l'ATSA (Anzère Tourisme SA), le président a participé à l'Assemblée Générale de l'Alliance Suisse des Résidences Secondaires, accompagné de Raël Hofmann, ainsi qu'à celle de la Fédération Valaisanne des résidences secondaires (FVSR2). Depuis cette année, Daniel Gallay est membre du Comité de la FVSR 2 (NDLR : cette Fédération est représentée à la Chambre Valaisanne du Tourisme, représenté par son Président, M. Nicolas Leuba). Mme Isma Hofmann nous a représentés 3 fois lors des séances de l'Advisoryboard.

Pendant tout l'exercice nous sommes sollicités par l'Office du Tourisme pour transmettre nos avis ou des informations, c'est un échange permanent. Il a été intensifié depuis le lancement du projet « Anzère 2040 » auquel certains d'entre vous ont peut-être participé.

Au premier trimestre, le Comité s'est beaucoup engagé dans le cadre de la modification du montant de la taxe de séjour, sujet déjà brûlant en 2023. Je ne vais donc pas revenir en détail sur certains épisodes pénibles. Mais nous avons tout tenté pour retarder et/ou rendre l'augmentation de cette taxe plus basse, nous avons aussi cherché à conserver le nombre de Pass Anzère Liberté. Ceux qui étaient là lors de l'AG 2023 se rappellent les discussions avec Mme Dijkmann.

La Loi sur le Tourisme donne beaucoup de droits et de responsabilités aux Communes que nous n'avons pas pu faire changer d'avis !

L'ASPA a organisé 6 événements depuis notre dernière Assemblée : diverses conférences et une visite de la Fondation Opale.

Événements depuis notre dernière assemblée :

- Conférence de Robert Bolognesi le 16 février 2024, « la neige de A à Z »
- Conférence de Bertrand Dubuis, directeur de TAZ, le 22 mars 2024 réservé ASPA
- Conférence de Out'cha le 5 avril 2024 « Aventures polaires »
- Visite de la Fondation Opale réservé ASPA
- Mountains sound festival les 30-31 août 2024
- Anzère Fantastique les 12-13 octobre 2024

Au terme de cette année 2024, deux de nos membres nous auront quittés, le premier pour rejoindre l'association Anzère Culture qui est rattachée à Anzère Tourisme ; la seconde ne sera plus propriétaire à Anzère. Nous cherchons donc rapidement deux personnes qui souhaitent se joindre à nous pour faire vivre notre association.

Au terme de l'exercice 2025, notre Comité et son Président élu en 2021 arrivent au terme de leur période d'éligibilité (3 ans - conformément à nos statuts). Dans nos dernières discussions en comité, je constate que la majorité des membres ne souhaitent pas se représenter en 2026. C'est une opportunité pour créer une nouvelle équipe ! C'est ce que nous avons fait le 29 décembre 2021 lors de l'AG, nous sommes arrivés à 5 nouveaux dans le Comité !

Ce fut une chance pour redynamiser l'ASPA et ainsi de pouvoir travailler en équipe avec des ami.e.s. C'est ce qui a fait vraiment notre succès, une preuve factuelle : fin 2021 l'ASPA comptait 158 membres et nous avons eu du succès, puisque nous sommes 274 membres au 1er octobre 2024.

Nous souhaitons pouvoir transmettre progressivement le flambeau de notre belle association en 2025, année de notre vingtième anniversaire !!

Pour terminer le Comité salue et remercie chaleureusement Monsieur Christophe Beney, Président de la Commune d'Ayent qui quittera ses fonctions au 31 décembre.

Nous le remercions pour sa disponibilité et sa franche collaboration durant ces 4 ans !

Daniel Gallay

Président ASPA

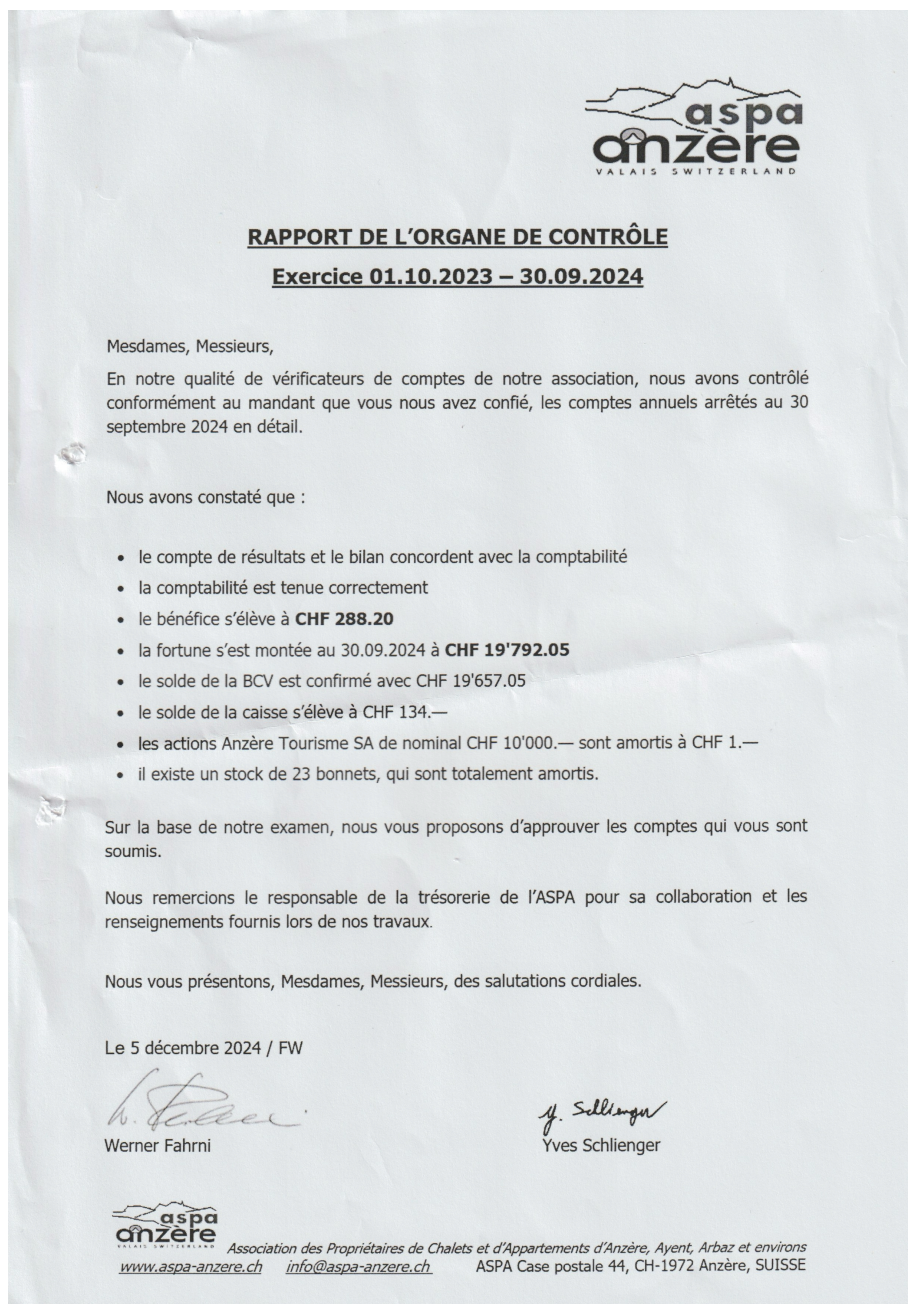
Fait le 28 novembre 2024

Il commente aussi la participation de quelques membres de l'ASPA et du Comité au projet Anzère 2040

4. Rapport du trésorier et des vérificateurs

- a. Raël Hofmann commence par remercier Yvette Gallay et Françoise Roch pour leur implication dans la préparation de repas suivant nos comités qui se déroulent chez les membres du Comité. Les comptes et rapport vous étant parvenus, il note que l'objectif de 300 membres n'a pas été atteints (282 !)

- b. La parole est donnée aux vérificateurs et Yves Schlienger lit le rapport :



5. Finances

- a. Raël Hofmann commente :

- Malgré la baisse des cotisations (de CHF 50.- à CHF 40.-), nous avons un bénéfice de CHF 228.20 ;
- On a sponsorisé le Festival Montain's Sound du ZazaBar ;
- On a participé à Anzère Fantastique.

- b. Les comptes tels que présentés sont :

Acceptés

6. Cotisations 2025

- a. Le Comité propose de maintenir le statu quo, soit CHF 40.- par personne ;
b. Au vote, l'Assemblée

Accepté

Assemblée générale du 27 décembre 2024 Procès-verbal

Lieu : Restaurant Woodland – Ayent

7. Budget 2025

Raël Hofmann commente ce budget en faisant savoir qu'il est présenté de manière un peu pessimiste. Il relève qu'un déficit de CHF 2000.- est prévu à cause de l'organisation d'une fête, à définir, à l'occasion des 20 ans de l'ASPA (créée le 27 décembre 2004).

			BUDGET 2024		COMPTE 2024		BUDGET 2025	
			BUDGET 2024		RECHNUNG 2024		BUDGET 2025	
					01.10.2023 au 30.09.2024			
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
			Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
7100	COTISATIONS	BEITRAG		12 000.00		11 164.85		11 000.00
7300	DIVERS	VERSCHIEDENE				250.00		
5100	GESTION	GESCHÄFTFÜHRUNG	5 200.00		6 084.70	0.00	5 200.00	
5200	ADMINISTRATION	VERWALTUNG	2 150.00		2 092.80	0.00	2 300.00	
5300	ACTIVITES	AKTIVITÄTEN	4 650.00		2 949.15	0.00	5 500.00	
	Bénéfice de l'exercice 2024	Gewinn des Geschäftsjahres 2024			288.20			2 000.00
	TOTAL	GESAMT	12 000.00	12 000.00	11 126.65	11 414.85	13 000.00	11 000.00

Ce budget 2025 est :

Accepté

8. Élections

- Le poste de Président devant être mis au vote, c'est le Vice-Président, Gabriel Roch, qui dirige cette élection. Il propose, en accord avec le Comité, Daniel Gallay qui est réélu à l'applaudimètre. DG remercie l'Assemblée de sa confiance et le Comité de son investissement.
- Les 2 actuels vérificateurs des comptes, MM Werner Fahrni et Yves Schlienger, poursuivent leur mandat, un membre suppléant est demandé : M. Sylvain Bonjour se propose :

Accepté

9. Informations du Comité

Daniel Gallay rappelle les motifs de démission de André Jaunin, parti pour Anzère Culture qu'il a créé, au mois de mars déjà. Il donne la parole à Carole Blanc qui lit sa lettre de démission :

Cher président,

Chers membres du comité,

Comme j'ai eu l'occasion d'en discuter lors d'un entretien téléphonique avec Daniel, je ne serai plus propriétaire à Anzère d'ici début 2025.

Aussi, je vous présente ma démission en qualité de membre du comité avec effet au 31 décembre 2024.

C'est avec regret que je quitte la super équipe que nous avons formée il y a 3 ans déjà et au sein de laquelle beaucoup de travail s'est réalisé dans la bonne humeur et avec grand professionnalisme.

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée et je vous formule mes vœux les meilleurs dans la poursuite des buts de l'ASPA.

Meilleures salutations

Carole Blanc

- Daniel Gallay rappelle que depuis 2020 :
 - les statuts ont été actualisés ;
 - le site a été complètement refait, et, depuis 2024 est traduit en allemand et en anglais. Merci à Isabelle Jaunin ;
 - le nombre de membres a doublé

En 2025, le Comité devra être réélu. On vous encourage donc à nous contacter (info@aspa-anzere.ch) pour initier une nouvelle équipe en remplaçant les 2 membres partants. Cela permettra de faire le lien entre les 2 périodes. Notre Comité a tourné sous le signe de l'amitié et c'est vraiment le moteur de son bon fonctionnement. Si 2 personnes nous rejoignaient avec en tête l'idée de monter une nouvelle équipe, votre comité en serait ravi. On est prêt à vous rencontrer pour vous présenter le cahier des charges élaboré au fil de nos 3 ans de travail. Le cycle de 3 ans arrivant à terme à fin 2025, un nouveau Comité pourrait amener de nouvelles idées, de nouvelles impulsions.

- Pour fêter ses 20 ans, qui est l'affaire de nous tous, le Comité se tourne vers vous et demande votre aide en nous faisant quelques propositions. Pour ce faire, joignez-nous par mail : info@aspa-anzere.ch.

Assemblée générale du 27 décembre 2024

Procès-verbal

Lieu : Restaurant Woodland – Ayent

- c. Isma Hofmann, responsable des partenaires nous incite à consulter régulièrement le site de l'ASPA (aspa-anzere.ch). A ce jour, 21 partenaires nous ont rejoints et je les remercie. De même que je remercie Nicolas Mulot qui nous accueille dans son restaurant Woodland ce soir (10% aux membres sur l'ensemble de sa carte !).

Gabriel Roch présente la carte de membre que vous recevrez fin février-début mars avec le logo des 20 ans.

10. Modification mineure des statuts

La commission forte de 4 membres, Mmes Miriam Romano, rapporteur, Caroline Schlienger, Isma Hofmann (Comité) et M. Gabriel Roch (Comité) s'est réunie une fois. Miriam Romano présente les modifications apportées :

- Ne trouvant plus l'intérêt de définir le lieu de notre Association ASPA (actuellement Anzère, Arbaz et environs), la Commission propose l'abolition de la mention « ... et environs » ;
- De plus, la Commission a jugé nécessaire de toiletter les buts de l'association (art. 2) :

Ancien :

- L'Association est d'intérêt public.
- Elle a pour but principal de représenter les intérêts des propriétaires de chalets et d'appartements de la région d'Anzère, Ayent, Arbaz et environs. Elle prend tous contacts qu'elle juge utile pour atteindre ses buts.
- Elle est aussi une interface avec les organismes locaux, touristiques et les Communes.
- Elle œuvre à un développement durable et harmonieux d'Anzère et sa région, en valorisant les initiatives pouvant y contribuer.
- A cet effet, l'association exerce toute activité utile à ses membres.

Nouveau :

- L'Association est d'intérêt public.
- Elle a pour but principal de représenter les intérêts des propriétaires de logements d'Anzère, Ayent et Arbaz.
- Elle joue le rôle d'interface avec les autorités communales, les organismes locaux et touristiques, ainsi qu'avec les instances suisse et valaisanne représentant les résidences secondaires.
- Elle est attentive au développement écoresponsable et harmonieux d'Anzère et sa région.
- Elle propose des manifestations et des rencontres à l'intention de ses membres.
- Elle informe régulièrement ses membres de l'actualité de la station.
- L'association exerce toute activité utile à ses membres. Elle entreprend les démarches nécessaires pour atteindre ses buts

- Miriam Romano mentionne la notion d'écoresponsabilité définissant plus précisément le rôle de l'ASPA par rapport aux autorités, plutôt que le terme de développement durable. De même, le rajout de la mention d'organismes locaux et touristiques, ainsi qu'avec les instances suisse et valaisanne, donne la direction à prendre par le Comité en plus de l'information faite aux membres
- Ces modifications sont soumises à l'approbation de l'assemblée. Accepté à l'unanimité

11. Date de la prochaine séance

Daniel Gallay évoque le souci de dates pour 2025. Noël sera un jeudi. Faire l'assemblée générale un vendredi, samedi ou dimanche n'est sans doute pas une option. On se dirige vers une possible date au lundi 29 décembre, mais cela vous sera confirmé en temps utile.

12. Divers et propositions individuelles

Daniel Gallay donne la nouvelle adresse postale de l'ASPA, voir ci-dessous, dans le pied de page.

Un nouveau membre propose l'intervention du Comité auprès de TéléAnzère pour les forcer à ne pas fermer au 6 avril 2025, 2 semaines avant Pâques, mais au moins au 21 avril (nombres de pistes ouvertes selon enneigement), à l'instar de nombre de stations valaisannes. Après ses applaudissements, l'assemblée est invitée à se prononcer et cette proposition est Acceptée à l'unanimité moins 4 abstentions

La séance statutaire est levée à 18h00

Pour le PV :

Anzère, le 31 décembre 2024

G. Roch



Partie 1b

Géraldine Overney

Daniel Gallay accueille Mme Géraldine Overney en la présentant.

Mme Overney prépare actuellement sa thèse de Doctorat à l'antenne de Bramois de l'Université de Lausanne.

Le sujet de sa présentation et de sa thèse est :

« Le rôle des propriétaires de résidence secondaire dans la gouvernance des stations »

Mme Overney prend la parole et informe que c'est sa première présentation donnée à des R2, ce qui la change d'une présentation à des étudiants ou doctorants lors de séminaires...

D'entente avec Mme Overney, sa présentation est disponible jusqu'au 7 février 2025 à l'adresse :

[« https://www.swisstransfer.com/d/ee1ad1cb-655d-4919-87ae-d0ae15b992ec »](https://www.swisstransfer.com/d/ee1ad1cb-655d-4919-87ae-d0ae15b992ec)

Cette présentation faisant l'objet d'une thèse de doctorat, le document ci-dessus ne doit pas être distribué en dehors des membres de l'ASPA, et il nous est demandé de respecter ce souhait. C'est pourquoi ce document .pdf a un mot de passe à l'ouverture : 'ASPA_2025'. Nous vous remercions de votre compréhension.

Cette présentation part de la genèse d'Anzère, station construite à partir de rien, qui a débuté durant l'hiver 1960-61 avec la mise en exploitation du téléski du Moret, puis a évolué sous l'impulsion de la commune d'Ayent et de quelques banquiers....

Au terme de sa conférence, Mme Overney répond à une question :


- *Est-ce que l'implication des R2 est bien vue des autorités ?*
 - Les acteurs locaux eux-mêmes ont demandé de créer des associations pour trouver des solutions en amenant de nouvelles connaissances et compétences. Alors oui, les autorités le voient d'un bon œil.

Daniel Gallay remercie Géraldine de son excellent exposé. Elle est chaudement applaudie.

Il est 18h35.

Pour le PV :

Anzère, le 31 décembre 2024


G. Roch

Assemblée générale du 27 décembre 2024
Procès-verbal

Partie 2

Stephanie Dijkman – Directrice de l'Office du Tourisme

Après que Daniel Gallay lui eut donné la parole, Stephanie Dijkman remercie l'assemblée d'être là si nombreuse : on lui aurait demandé de repousser les murs, car les participants à l'AG sont de plus en plus nombreux ! Elle excuse Sébastien Travelletti et Sébastien Dubuis et salue Christian Savioz et Alain Dégaillet. Elle parlera pour tous ces représentants.

D'entente avec Mme Dijkman, sa présentation est disponible jusqu'au 7 février 2025 à l'adresse :

« <https://www.swisstransfer.com/d/ee1ad1cb-655d-4919-87ae-d0ae15b992ec> »

Anzère, le 30 décembre 2024



Pour le procès-verbal : G. Roch